XIIe ANNÉE - N° 3841 - LUNDI 17 JUIN 1901.

LA CROIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

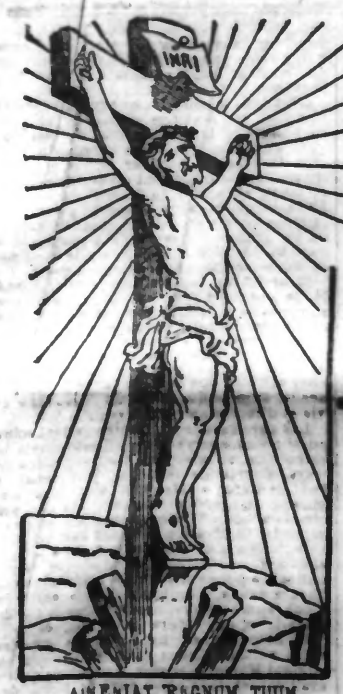

AD NIAT REGNUM TUUM

Nous Vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

PETIT CALENDRIER

Lund 17. — **St-Bède le V.** — Ador. Fresnes (Enfant-Jésus), Herlies, Noordpeene.
Soleil : lever 3 h. 58, coucher 8 h. 4. — Lune : lever 9 h. 8 m., coucher 9 h. 43 s.

Mardi 18. — **St-Basile le Gr.** — Ador. Sainghin-en-Weppes, St-Python.
Soleil : lever 3 h. 58, coucher 8 h. 4. — Lune : lever 10 h. 12 m., coucher 9 h. 23 s.

TEMPÉRATURE

En France, un temps frais est probable avec averses.

Paris, samedi, temps frais et couvert.

La température moyenne 21° a été inférieure de 2°6 à la normale.

Température maximum 19° ; minimum 5°.
A la Tour-Eiffel id 11° ; id 5°.
Baromètre à 8 h. du soir 761 m/m.
Lille, 9 h. du matin 758 m/m. Temps couvert.

LA JOURNÉE

« Chéri », cheval français, a gagné le Grand-Prix : c'est l'événement capital de la journée pour les gens sérieux (?) du monde.

×

Les Boers viennent d'infliger un sérieux échec aux Anglais : c'est la série qui continue.

×

Dans notre région du Nord, les processions ont été magnifiques, malgré le deuil de la liberté imposé aux catholiques en plusieurs localités.

×

Brillant festival à Lille pour la Fête communale ; mais le soir, une pluie tiède et abondante a trempé et dispersé les promeneurs.

×

A Valenciennes et aux environs, violent orage vers onze heures du matin.

SAINT VINCENT DE PAUL

sur le tombeau de la mode

Une curieuse gravure du XVIIe siècle constate le triomphe obtenu sur les vanités du monde, par ce grand saint au profit de la Charité. C'est la pompe funèbre de la Mode que les dames conduisent au tombeau. Elles portent processionnellement ses atours, les dentelles, les fleurs, les éventails, les bijoux, les faux cheveux, les fourrures qu'elles vont ensevelir avec la défunte. Les hommes qui les précèdent jettent aussi leurs rubans, leurs éperons, leurs bottes, leurs panaches et leurs chapeaux dans le monument, au bas duquel on lit cette épitaphe :

Ci-gist sous ce tombeau, pour l'avoir mérité,
Le Mode quicausait tant de folie en France :
Sa mort a fait mourir la superfluité.
Et va faire bientôt revivre l'abondance.

Hélas ! la Mode est bien un peu ressuscitée, Mesdames ! Si vous recommenciez ses funérailles, au profit de la Charité !

Modestie hébraïque

De la petite revue *la Pie*, à propos du poète juif Manuel, qu'on vient d'enterrer :

M. Eugène Manuel, étant inspecteur de l'Université, vint un jour inspecter le lycée de Toulon.

Je ne souviens toujours de la question qu'il me posa :

—Pourriez-vous me dire, monsieur, quel est le poète que vous préférez ?

— J'avais dix ans ; nous avions, pour livre de lecture, son recueil de poèmes, réunis par M. Pressard ; et je dis :

— Mon poète préféré, c'est Pressard.

Alors M. Manuel :

— Mais, mon enfant, Pressard n'a pas écrit de vers ; il a réuni des vers en volumes ; c'est au reste un homme de goût, *il a mis des vers de moi dans son recueil.*

L'HOMME-QUI-RIT

L'*Homme-qui-rit*, c'est le fr∴ Maxime Lecomte : on ne le connaît pas sous un autre nom au Sénat. Un éternel et niais rictus fige les lèvres de ce *caïman* édenté et donne à sa physionomie un air béat qui fatigue et agace.

Il n'est pris au sérieux par personne, si ce n'est par lui-même. Il est affligé, en effet, d'un *autogobisme* intense.

Très encombrant, avide de réclame, moulin à paroles vides, il éprouve constamment le besoin de parler, d'écrire, de négocier, d'intriguer. Ce diable d'homme remue sans cesse et se rend insupportable.

Il a fasé les crânes chauves du Sénat pendant deux heures la semaine dernière et les a ensavonnés de son fiel éventé.

Entre autres incohérences, après avoir fait la distinction entre le *Concordat* et les *Articles organiques*, il a osé prétendre que « le *Concordat* ordonne de faire enseigner dans les petits séminaires les quatre articles *de* la déclaration *de* Bossuet *de* l'assemblée *de* l'Eglise *de* France *de* 1682 ». *(sic)*

Cette affirmation est aussi outrageante pour la vérité que pour la grammaire. Notre bafouilleur sénatorial a confondu le Concordat avec les Articles organiques qu'il distinguait d'abord et qui seuls formulent cette obligation.

Si M. Maxime Lecomte n'avait pas oublié son catéchisme jamais il n'aurait eu la pensée qu'un Pape ait pu signer un acte renfermant pareille stipulation.

Car M. Maxime Lecomte a dû savoir son catéchisme dans le temps. Il est aussi un fruit gâté de l'enseignement clérical, un renégat comme Trouillot, comme Waldeck, comme les plus acharnés partisans de la loi infâme. *Corruptio optimi pessima.*

Il commença ses études au Collège ecclésiastique de Bavai et les acheva au Collège de Tourcoing, dirigé, dès lors, par M. l'abbé Leblanc, aujourd'hui Mgr Leblanc.

Il était déjà dévoré de la manie de paraître et d'une vanité puérile que sa deuxième enfance semble avoir aggravée.

C'est ainsi, qu'en rhétorique, il voulut à toute force lire un compliment en vers à son professeur, le bon et regretté abbé Joseph Deltour, le jour de sa fête.

Voici ce chef-d'œuvre de platitude inspiré, semble-t-il, par la Muse des mirlitons, et où des rimes indigentes cherchent en vain dans le vide de la pensée la trace d'un sentiment, une étincelle du cœur :

Nous venons aujourd'hui d'une commune voix
Rappeler vos bienfaits, recommander vos droits
A notre gratitude.
Nos cœurs sont pleins de joie et nos fronts [radieux.
Nous pouvons célébrer vos soins si généreux,
Votre sollicitude.

Si vous nous permettez de dire vos bienfaits,
Permettez-nous aussi d'exprimer les souhaits
De la reconnaissance
Et d'adresser à Dieu nos vœux pleins de ferveur,
Pour qu'il verse sur vous ses dons et sa faveur
Avec munificence.

Et si jusqu'à ce jour notre légèreté
Quelquefois a troublé votre félicité
Par des peines légères,
Maintenant nous voulons réparer cet oubli
Nous conduire toujours en jeunes gens, en fils
Sous les yeux de leur père.

Oui, vous serez heureux et votre amour pour [nous
Doit recueillir des fruits et les dons les plus doux
D'une terre fertile
Vous avez répandu la semence en nos cœurs
Et ce champ fécondé par vos longues sueurs
Ne sera point stérile.

Hélas ! Malgré les « longues sueurs » du bon abbé Deltour, le champ est demeuré stérile. Seule y a poussé la mauvaise herbe de l'ingratitude et de l'apostasie.

On doutait alors de la sincérité du beau zèle de ce petit vaniteux. On avait raison. Maxime devenu grand a jeté par dessus bord tous les nobles sentiments dont il faisait parade : il n'a gardé que la platitude de pensée et de style dont on s'efforça vainement de la guérir au collège.

En cela, il a persévéré et même progressé.

Aujourd'hui, il « trouillotte » contre l'enseignement religieux et écrit de temps en temps dans le *Progrès du Nord* des articles d'une lamentable pauvreté de fond et de forme.

L'*Homme-qui-rit* vaut sa prose et sa prose vaut ce que valaient les vers de sa première enfance : néant.

DEM.

LES BRUTES DE LA SOCIALE

A DENAIN

Aujourd'hui que les journaux ont publié et apprécié les hauts faits que la sociale vient d'accomplir à Denain, il nous paraît opportun de livrer à la publicité quelques détails et quelques appréciations, qui aideront à donner la note juste sur le premier acte de cet attentat à la liberté religieuse ; le second acte se déroulera non plus dans la rue mais devant la justice.

Les causes

La cause générale, c'est la campagne d'impiété, entreprise par la secte judéo-maçonnique qui s'est emparée de notre pays et qui prétend à tout prix le déchristianiser.

Le président du Conseil a beau protester à la tribune du Sénat comme devant la Chambre qu'il entend faire respecter la Religion : Ceux dont il a fait les soutiens de son ministère démentent tous les jours ses paroles par leurs actes.

Pour les brutes de la sociale les catholiques ne sont plus rien en France et tout est permis contre eux, même de fouler aux pieds les lois qui protègent contre le plus odieux arbitraire la liberté des citoyens.

Ces doctrines prêchées dans les bas-fonds de la société déchaînent les plus mauvaises passions et il suffit alors d'un mot d'ordre donné par un meneur pour lancer les bandes socialistes aux pires excès.

La cause particulière, c'est la prospérité du cercle catholique ; les jeunes gens de Denain écœurés de tout ce qu'ils voient et entendent dans les ateliers et les cabarets, se sont groupés pour se conserver honnêtes et chrétiens ; jeunes, ils sont ardents pour le bien, ils ont des œuvres prospères ; mais ils sont dociles et prudents, ils restent sur leur terrain et ignorent même qu'il existe à Denain une sociale. Malheureusement le parti de la révolution ne l'entend pas de la sorte. Voilà pourquoi, mardi dernier, les adeptes du socialisme, ont insulté ces jeunes gens qui ne pensent pas comme eux, leur ont jeté des pierres, de la boue et même les ont frappés.

Notre vénérable Archevêque, promoteur et protecteur des œuvres catholiques, posait ce jour à Denain la première pierre de l'église du Sacré-Cœur et celle du couvent des Sœurs gardes-malades des pauvres, bénissait un clocher et un nouveau cercle catholique, c'était plus qu'il n'en fallait pour ameuter nos socios et exciter leur bile anticléricale.

Les agresseurs

Les agresseurs étaient des jeunes gens de 15 à 18 ans, une cinquantaine environ. Cette bande folle, on l'est si facilement à cet âge, était conduite par des entraîneurs, moyennant 20 fr. chacun. Plusieurs avaient été appelés de Valenciennes et des environs.

Il n'était pas de Denain le grand braillard qui répondait à quelqu'un au cours de la bagarre. « Il faut bien que je gagne mes 20 fr. » Les organisateurs de l'insulte étaient courageusement à distance, bien entendu.

La soirée de mardi

La musique du cercle tenait à honneur de jouer devant Sa Grandeur quelques morceaux de son répertoire, très riche déjà. Le petit concert se donna dans le jardin du presbytère. Monseigneur fut charmé. C'était très innocent et bien permis, sans doute, de jouer de la musique dans une propriété privée. Mais la musique s'entend et attire. Si bien qu'à huit heures, la bande trouble-fête de la journée se retrouvait autour du presbytère, grossie de 200 à 300 ouvriers — beaucoup de gamins toujours — sortis de l'usine, de l'atelier et des mines. Furieux, ils enfoncèrent une porte, brisèrent des carreaux, en chantant l'« Internationale » et des chansons obcènes, les seules connues des petits crevés de la sociale, et on joua du sifflet.

A neuf heures, quand les manifestants furent fatigués, la police jugea bon de se montrer et la rue fut facilement déblayée. En attendant le déblaiement, les membres du cercle qui voulaient absolument rentrer chez eux étaient fort malmenés. En somme, il en est bien peu qui n'aient eu à payer leur présence au concert, d'une brique ou d'un coup de poing. Ainsi le voulait la liberté et le permettait... monsieur le commissaire.

La Matinée de Mercredi

Le lendemain tout était rentré dans le calme le plus complet et Monseigneur serait allé à l'église presque sans témoins, si la police n'avait elle-même organisé un rassemblement.

Deux heures avant la sortie de sa Grandeur à 6 h. 1/2, 25 gendarmes environ gardaient toutes les issues de l'église, du presbytère et de la maison vicariale. « A la bonne heure, disait-on, la police, qui a été surprise hier, est plus qu'en règle aujourd'hui ; Monseigneur est bien gardé, gare aux socios ! »

On apprit bientôt que c'était à l'Archevêque lui-même qu'on en voulait.

A l'heure marquée Monseigneur se présenta en chape et en mitre à la porte du presbytère et la trouva barrée par M. Bouvier commissaire de police accompagné de plusieurs gendarmes.

M. le commissaire défendit au vénérable prélat, au nom de la loi, de passer. Monseigneur avec une grande dignité, un calme imperturbable et une fermeté que tout le diocèse connaît et admire, protesta de son droit. A deux reprises différentes, le commissaire mit les mains sur Monseigneur : « *J'ai des ordres supérieurs* » disait-il pour justifier sa violence. Au ton de M. le commissaire on pouvait croire à des instructions venues de Paris ou au moins de Lille. Mis en demeure de les montrer, M. Bouvier exhiba, au grand étonnement des témoins, un papier signé de M. Selle tout simplement. Ce papier, dont le commissaire a refusé la copie à M. le Doyen, contient, dit-on, l'interdiction de *toute cérémonie religieuse* sur la voie publique. C'est du nouveau car jusqu'ici les processions seules étaient interdites à Denain.

Si donc la nouvelle mesure est générale, elle aurait dû, avant de valoir, supposé que ce fut le cas, porter l'approbation de la préfecture, être notifiée aux intéressés et affichée pendant un mois. En résumé, la justice dira si M. le commissaire avait le droit d'empêcher Monseigneur d'aller du presbytère à l'église en chape et en mitre, de lui mettre les mains sur les épaules et, supposé que le fait d'un évêque allant à l'église en chape et en mitre constitue une cérémonie religieuse, le droit d'empêcher cette cérémonie sur un ordre daté de la veille, qui n'a été ni approuvé, ni notifié, ni affiché.

Les responsabilités

La responsabilité de tout ce qui est arrivé incombe en premier lieu à M. Selle, le déjà célèbre maire de Denain, le Chion-Ducollet du pays. C'est être trop bon que de toujours excuser ce monsieur et de le mettre à couvert sous les personnalités secondaires qui l'entourent. Ce sont, nous le croyons bien, les dévoués serviteurs de la Sociale, qui ont organisé les désordres, mais c'était au maire à faire acte d'autorité et à maintenir l'ordre.

La police

La police a joué deux rôles dans cette affaire, elle s'est conduite de telle façon que la bande rouge ne s'est point méprise sur sa pensée de derrière la tête. M. le commissaire a été acclamé, près du presbytère de St-Joseph par une bande d'énergumènes et le *Réveil* ne lui a pas ménagé ses éloges.

Ajoutons cependant que le manque d'énergie de ceux qui devaient empêcher les troubles n'était pas une marque d'hostilité mais l'effet des *ordres supérieurs*. Ajoutons même, pour être juste, que M. Bouvier malgré les illégalités que nous croyons pouvoir mettre à son actif, a été dans cette triste affaire, très poli en paroles.

La population

Nous considérons comme un devoir de justice de louer, sans restriction, l'immense majorité des habitants de Denain, qui a marqué à Monseigneur sa réprobation de tout ce qui se passait, par les plus touchantes manifestations de foi et de respect.

Aux abords de l'église Saint-Joseph, plus de 2.000 personnes ont acclamé Sa Grandeur et chanté : *Je suis chrétien*, pendant plus d'une heure, pour étouffer les cris et les sifflets des braillards payés par la Sociale.

L'émotion, d'ailleurs, est loin d'être calmée à Denain, partout on répète : M. Selle est suspendu, le commissaire est révoqué !

Nous ignorons encore ce qu'il en est officiellement, mais ce dont nous sommes certain, c'est que ce bruit est l'expression d'un désir chez tous les honnêtes gens.

Les conséquences

Le résultat de ces violences, nous l'espérons, sera tout autre que ne l'attendent les meneurs.

Outrés de toutes ces manifestations de l'impiété révolutionnaire, les bons en deviendront meilleurs, et ceux qui dorment, ceux qui ne sont pas de parti-pris contre la religion, la liberté et le respect réciproque que les citoyens se doivent les uns aux autres, sortiront de leur torpeur, et se décideront enfin, à ne pas laisser plus longtemps la ville de Denain sous le joug de la canaille socialiste.

P.-S. — Nous avons dit que la bande d'écervelés qui avait opéré le mardi soir ne s'est pas contenté de ses exploits de Denain. Ayant appris que Monseigneur l'Archevêque devait, dans l'après-midi de mercredi, traverser le village d'Haveluy pour se rendre à Wallers, la bande se posta sur la route, quelques meneurs ameutèrent les ouvriers qui sortaient des mines et quand passa la voiture de l'Archevêque elle fut assaillie de coups de pierres. Quelques-unes de ces pierres blessèrent des personnes qui se trouvaient sur le passage de Sa Grandeur et des plaintes ont été formulées contre le Maire d'Haveluy qui n'avait pris aucune précaution pour empêcher ces voies de fait.

On se demande vraiment, à entendre ces choses, si nous sommes en pays civilisé ou si plutôt les catholiques de France, comme les malheureux chrétiens de la Chine, ne sont pas livrés à la rage des Boxeurs.

A Haveluy comme à Denain la population honnête est indignée de ce qui s'est passé et demande instamment que les coupables soient punis.

LILLE

LES FÊTES DE LILLE

Grâce au festival de Wazemmes, Esquermes et Vauban, organisé par un Comité local, avec l'appui financier de la Ville, la journée de dimanche a présenté une animation inconnue d'habitude au premier jour des fêtes de Lille.

La matinée

Le matin, cependant, a été plutôt morne. Et les tambours précédant les sociétés de bouchon et autres ont fait moins de tapage. Celles-ci, cependant, n'étaient pas moins nombreuses que les années précédentes. Faut-il attribuer ce manque d'entrain au ciel gris faisant craindre la pluie ?

On n'avait guère pavoisé, pas même aux cabarets. Sur la Grand'Place, pas un seul drapeau. Il y en avait si peu partout ailleurs, comparativement à ce qui se pratiquait autrefois, que vraiment c'est à se demander si l'habitude s'en perd. Quelle différence avec le pavoisement de vendredi dernier !

Il semble qu'on ne sache plus se mettre en joie. Le sol des rues, lui-même, avait quelque chose de triste et de fatigué. Le service du balayage n'avait point pensé à lui faire sa toilette des dimanches. Les étrangers ont dû faire à ce sujet de singulières réflexions.

La revue des sociétés. — Le défilé

La revue des sociétés, au boulevard des Ecoles, vers dix heures, avait attiré dans ces parages une foule vraiment extraordinaire où l'on remarquait sans peine quantité de groupes d'étrangers venus à Lille, en grande partie à cause des fêtes d'Esquermes. Mais cette revue perd de plus en plus de son pittoresque. La plupart des sociétés qui y ont pris part ne sont que des groupements de circonstance, affublés d'un nom bizarre, groupements éphémères, sans passé et sans lendemain, par conséquent sans intérêt aucun.

Quelques-unes de ces sociétés ont une histoire et s'abritent à l'ombre d'une vieille bannière, témoin de leurs saines joies et de leurs modestes triomphes. Mais ces vieilles bannières se font de plus en plus rares à la revue du boulevard des Ecoles.

Fini aussi le temps des costumes. Un modeste insigne et parfois une coiffure spéciale, susceptible d'être usée dans la suite, voilà ce qui le plus souvent différencie aujourd'hui les membres des diverses sociétés. Les ouvriers de la grue, champions de la bascule hydraulique, continuent de porter leur costume blanc traditionnel. Les pêcheurs d'Arras se distinguaient également par un costume blanc. Les associés de la bascule hydraulique portaient un costume tricolore. Les vieillards des Hospices, joueurs de bac, avec leur costume particulier, rompait la monotonie des lignes.

A noter parmi les sociétés étrangères : les archers de la Madeleine ; les arbalétriers de Croix, Hellemmes, Loos, Sequedin et Annappes ; les pêcheurs à la ligne de Roubaix, Armentières, Denain, Arras, Mons, Ath, Ypres, Tournai et Bruxelles ; les joueurs à la boule de Ronchin et Haubourdin ; les joueurs de beigneau de Loos, Lomme et Haubourdin ; les joueurs de bouchon de Thumesnil, Hellemmes, etc.

Toutes ces sociétés étaient rangées sur deux lignes que M. le maire de Lille, accompagné de M. l'adjoint Dupied et d'une douzaine de conseillers municipaux, a rapidement inspectées.

On leur a fait un accueil froid.

Je vous le répète : ça n'allait pas.

Puis on a donné le signal du défilé. Mais la cohue s'est mise en marche sans discipline et s'est disloquée presque aussitôt.

Autrefois, tout ce monde défilait en bon ordre tout le long de la rue de Paris jusqu'à la Grand'Place. Pourquoi n'en a-t-il pas été de même, cette année ? — Parce qu'on avait oublié la musique !

Il était venu, rue de Paris et au boulevard des Ecoles, des foules beaucoup plus nombreuses que d'habitude. Elles ont été déçues et cela les a rendues furieuses au point qu'on a pu craindre une manifestation.

Que cela se produise encore une fois et l'on ne parlera plus des fêtes communales de Lille qu'avec le plus profond dédain.

LE CONCOURS DE PINSONS

Voici les résultats du concours de pinsons, auquel ont pris part 57 concurrents :

1er prix, MM. Louis Picavet, 798 chants ; 2e, Louis Picavet, 732 ; 3e, Dekydespotter, 657 ; 4e, Lagache, 648 ; 5e, Wyenckeel, 634 ; 6e, Vandenputte, 627 ; 7e, Desaghe, 618 ; 8e, Speckar, 603 ; 9e, Desaghe, 578 ; 10e, Maximilien, 550 ; 11e, Penn, société Ch. Poulets, 542 ; 12e, Duyon, 506 ; 13e Latulupe, 505 ; 14e, Scieu, société Ch. Poulets, 490 ; 15e Vandenstorm, 481 ; 16e, Auguste, 477.

798 chants en une heure ! Quel a été le plus fatigué, du pinson qui a exécuté les chants ou de l'homme qui les a comptés ?

L'après-midi

A cause du grand nombre de sociétés (160) venues au festival d'Esquermes, Vauban et Wazemmes, la ville a présenté l'après-midi, avec le temps redevenu beau, une vive animation. Les régates, organisées par les sociétés de sport nautique, avaient aussi la puissance d'une attraction. C'est pourquoi beaucoup de personnes se sont dirigées vers le Grand-Tournant, but favori des promeneurs, et de là vers Canteleu, qui avait aussi sa part du festival. Les étrangers qu'il avait attirés se sont aussi intéressés aux prix organisés çà et là. De là un va-et-vient qui faisait plaisir à voir.

D'autre part, les chrétiens n'avaient garde d'oublier les devoirs particuliers qui s'imposaient à eux, en ce jour où doivent se faire les processions et où elles se font partout où la liberté n'est pas un vain mot. C'est donc en très grand nombre que les hommes se sont rendus à Saint-Maurice, où se faisait, à l'intérieur, une procession réparatrice, et dans celles des autres paroisses où avaient lieu des cérémonies analogues.

Le Festival

Le Festival international d'harmonies, de fanfares et d'orphéons a obtenu un grand succès.

C'est surtout entre une heure et deux heures que les sociétés étrangères sont arrivées dans notre ville.

A trois heures, les sociétés, au nombre de 130, se sont rangées sur le trottoir depuis l'extrémité de la rue de Turenne du côté de la porte de Canteleu, jusqu'à l'angle du boulevard Montebello et de la rue d'Esquermes.

Au moment où M. le maire, suivi de MM. Clément, Guffroy et Ragheboom, conseillers municipaux, et les membres du Comité les passent en revue, les harmonies et les fanfares jouent soit la *Marseillaise*, soit des pas redoublés.

La revue terminée les autorités vont se masser rue d'Isly, en face de l'église d'Esquermes et les sociétés défilent devant elles pendant que dans l'église a lieu la procession. Disons ici que peu de musiques ont joué devant la municipalité et le comité.

Est-ce par respect pour le Lieu Saint en face duquel elles passaient ? Dans ce cas nous les en félicitons.

Le défilé terminé les sociétés se sont rendues à leurs kiosques respectifs. Place Antoine-Tacq, boulevard Montebello, place Casquette, rue Nationale, place Catinat, et rue Lequeux.

Les concerts donnés jusqu'à une heure assez avancée, ont été écoutés avec intérêt par de nombreux auditeurs qui ont souvent manifesté leur satisfaction par des acclamations.

La pêche à la ligne

A 2 h. 1/2, 600 pêcheurs environ étaient réunis au Grand-Carré.

Ils appartenaient aux sociétés suivantes :

Les Bamboulas (Bruxelles), les Pêcheurs Indépendants (Ypres), les Amis Réunis (Ath), les Ouvriers Pêcheurs (Mons), les Dapper-Lyrirscher (Ypres), la Société Amicale des Pêcheurs d'Arras, les Chevaliers de la gaule (Denain), les Gais Pêcheurs Armentiérois, les Vrais Pêcheurs à la ligne (Roubaix), les Joyeux Pêcheurs (id), les Francs Pêcheurs (Tournai).

Puis les sociétés lilloises : les Poissons Rouges, les Brochetons Moulinois, les Petits Pêcheurs, les Pêcheurs Libres, les Francs Pêcheurs, les Epinoches et les Petits Goujons.

Le jury était présidé par M. Ravet de Monteville, entouré de MM. Duhayon, Delannoy, Caulier, Demessine, Duquesne, Duvivier et Debuire.

Pendant le concours, une foule considérable n'a cessé de stationner en face du Grand-Carré. Lorsqu'un pêcheur retirait un poisson, des groupes de personnes accouraient. Aussi le service d'ordre organisé par la police et un piquet de chasseurs à pied était-il rigoureux.

Nos « Chevaliers de la Gaule » ont surtout pêché au ver de vase, c'est pourquoi presque tous n'ont retiré que des petits poissons.

Cependant une bréme pesant 500 grammes s'est laissée prendre à l'hameçon.

Le concours était terminé à 6 h.

En voici le résultat :

Fraternelle Cambrésienne, 1er prix.

FEUILLETON DE LA *CROIX DU NORD.* — 1

L'ÉPAVE

(Nouvelle inédite)

— C'est prêt, grand'mère.

Sur le seuil extérieur de la chambre, dans le demi-crépuscule d'une vispérée d'automne, une gracieuse figure de jeune fille apparut, fine et fraîche, comme les grappes roses des tamaris retenues en gerbes entre ses mains.

Sauf le balancier d'une antique horloge, rien ne remuait dans la pièce déjà obscure. Au fond de l'âtre quelques tisons se consumaient sans dégager de flamme, jetant un reflet vague sur une forme humaine assise près des chenêts en une attitude lasse.

La nouvelle arrivée fut répéter son invite :

— C'est prêt, grand'mère.

La forme sombre se leva lentement et vint dans la lumière grise qui entrait du dehors.

— Allons, dit-elle.

C'était une vieille femme, grande, solidement bâtie, quoiqu'un peu courbée. Le chagrin plus que l'âge sans doute posait une main brutale sur ses épaules car ses yeux ternis et comme enfoncés sous l'arcade du sourcil avaient dû beaucoup pleurer.

Elle portait le costume ordinaire et peu seyant des Cayoises : le serre-tête, le fichu, la jupe courte que protège le tablier de cotonnade et les claques à talons qui doivent nécessiter une certaine adresse pour circuler sur un sol inégal et caillouteux. Mais dans ce costume tout était noir, depuis les claques bien cirées et les bas dessinant la jambe maigre, jusqu'au serre-tête de mérinos attaché par un ruban de laine. Et l'expression du visage de la femme attestait son deuil mieux que tout le reste.

— Donne-moi le bras Mirette.

— Oui, grand'mère.

Elles traversaient le jardin où une rangée de tamaris abritait tant bien que mal des légumes rachitiques et quelques maigres arbres fruitiers roussis par le vent du large et penchés tous du même côté comme des vieux qui font le gros dos sous la rafale. De ci, de là, un géranium en train de se dessécher, et des touffes de ces mélancoliques *ceilleuses* (1) d'un mauve pâle auxquelles la jeune fille avait fait de larges emprunts pour son bouquet.

Elles venaient de descendre les marches branlantes en pierres moussues qui, de l'enclos, donnent accès à un chemin vert quand le chant flûté d'un oiseau s'éleva des tamaris agités par le vent. La fillette se retourna, vive et souriante, et toute la gaieté de sa jeunesse reparut pour quelques secondes dans le rayonnement doux de ses yeux verts.

« La mésange !... » murmura-t-elle.

Mais déjà, l'oiseau interrompant sa chanson du soir, s'envolait.

Les deux femmes reprirent leur marche en silence. On les saluait au passage avec sympathie :

« Bonsoir, mère Jean ! Bonsoir, Mirette ! »

On savait le but de leur pèlerinage...

Bientôt des effluves salés et une clameur grandissante dénoncèrent le voisinage de la mer. Un vent violent assaillit les promeneurs, secouant leurs jupes et soulevant les ondes dorées des cheveux de la jeune fille ; mais les femmes des côtes, habituées à ces rudes caresses, n'y prennent garde.

D'ailleurs la mère Jean et sa petite-fille arrivaient devant une chapelle modeste de style et de dimensions, dite « Chapelle des Marins », qui se dresse à une courte distance de la plage de Cayeux. L'édifice présente le flanc droit aux souffles de l'Océan. Dans le flanc opposé, à l'angle, une porte basse en permet seule l'entrée, le portail de face restant fermé d'habitude.

Elles gagnèrent l'angle et s'introduisirent dans la nef.

Celle-ci, toute sombre, était déserte, mais le fond du sanctuaire s'illuminait des feux des nombreux cierges qui se consumaient aux pieds de la Madone. Prières muettes, lueurs tremblantes comme les âmes en peine dont ils disent les craintes et l'espoir, ils brûlent là perpétuellement, sans cesse renouvelés, car, à quelque heure que ce soit, l'humble chapelle s'ouvre à tout venant et, sans doute, dans les nuits de tempête, plus d'une pauvre femme de pêcheur vient y crier son angoisse à Celle dont un sourire apaise les flots.

De fait, la Vierge à l'air accueillant et doux, qui domine l'autel, assise sous une coupole peinte d'azur, a bien l'air d'attendre les requêtes, son divin Enfant entre les bras. Autour d'elle, des ex-voto chantent sa clémence ; simples plaques de marbre blanc pour la plupart, portant avec une date cette unique mention : « Reconnaissance à N.-D. de la Mer ». — Et on songe aux drames qui tiennent dans ce laconisme.

Mirette s'était agenouillée auprès de sa grand'mère. Elles prièrent longtemps ; puis la jeune fille se releva. Elle alluma deux cierges neufs auprès des autres et, son bouquet à la main, s'approcha de la muraille de droite.

L'ornementation des murs est fort simple : un chemin-de-croix qui n'a rien de remarquable ; quelques tableaux ; des petits navires sous verre, naïfs joujoux taillés au couteau et placés là-aussi en guise d'ex-voto probablement. Au-dessus, des invocations tirées des Litanies et peintes dans des Cartouches.

« Consolatrix afflictorum », dit le premier cartouche à droite du chœur. Il semble que cette inscription serve de légende à un objet appliqué plus bas et qui attire le regard, étonné de le rencontrer en ce lieu. C'est une C'est une couronne funèbre en perles noires sur laquelle se détache une dédicace en lettres blanches : « A mes fils naufragés le 23 septembre 18.. ».

Mirette souleva délicatement la couronne ; elle en retira les herbes sèches garnissant le vide du fond et y substitua les fleurs nouvelles apportées à cet effet.

Il y aurait douze ans bientôt que l'office des morts, accompagné par l'orgue formidable d'une marée d'équinoxe, avait été chanté en cette chapelle pour le repos des deux marins perdus au sein de l'abîme, et tout ce qui restait d'eux — leur nom — suspendu avec leur souvenir aux murs du sanctuaire. Depuis à chaque anniversaire de la catastrophe, la mère et l'orpheline s'en venaient rendre les mêmes pieux devoirs à leurs défunts toujours aimés.

C'était fini. Les cierges se consumaient lentement devant l'autel, leur reflet semant d'étincelles vives la sombre couronne de jais et relevant les teintes délicates du bouquet de deuil au feuillage tremblant.

Au dehors le vent hurlait. On entendait le ressac battre la rive et brasser les galets avec un bruit de ferraille renversée à pleins tombereaux. De temps en temps, le coup sourd et profond d'une masse d'eau qui s'écroule.

La mère Jean joignit le mains.

— « Sainte-Vierge, dit-elle, ayez pitié de ceux qui périront cette nuit comme jadis mes enfants. »

« Amen » murmura la jeune fille.

Elles sortirent et prirent par la plage pour regagner leur demeure.

Sur un fond rougeoyant d'incendie, d'étrangeâ constructions faites de nuées sombres s'élevaient dans le ciel, une sutout, sorte de citadelle en ruines à proportions colossales dont les vagues semblaient battre la base, là-bas à l'horizon.

Le flux arrivait, tumultueux, comme sous la poussée d'un bras de geant. Les flots verts, crêtés d'écume, se gonflaient, s'enchevêtraient, s'écrasaient les uns les autres avec un mugissement continu, crachant leur bave mêlée à des lambeaux d'algues arrachées aux bas-fonds.

Fascinées par le spectacle, les deux femmes dévalèrent le galet jusqu'à l'eau qui montait toujours. Des groupes de baigneurs en avaient fait autant tout le long du rivage, et c'étaient des cris de plaisir, quand une vague, plus haute que les autres, accourait soudain, puis s'écroulait presque sur les pieds des curieux pour rejaillir ensuite en une magnifique gerbe blanche.

« Oh ! disait Mirette toute pâle, se sentir happée par une vague pareille ! se débattre dans son enlacement et rouler, rouler de flot en flot ainsi qu'une misérable épave tandis que la mort vous entre par tous les pores !... Ecoutez, grand'mère, n'entendez-vous pas comme des rires sauvages dans la tempête ?... Remontons, j'ai peur. »

Les visions de rêve s'éteignaient dans le ciel assombri. La nuit venait. La pluie se mit à tomber inondant les villas coquettes du Cayeux neuf et les rues étroites du vieux bourg où les maisons alignent leurs murs de galets sertis dans le pisé. Là, des bandes de canards badaudent et cancannent tout le jour dans la liberté la plus complète. C'est le village picard, avec ses petites fermes, à l'aspect pauvre, en foules sous leurs immenses toits de chaumes et chichement éclairées par d'étroites fenêtres souvent garnies de barreaux de fer. Par intervalles, une baie plus large s'ouvre laissant voir un établi de

(1) Colchique.